

FONDATION DE L'AVENIR Rapport financier 2010

/// Soutenir la recherche médicale

/// Contribuer à l'innovation
dans les pratiques de soin
et d'accompagnement



255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15

Tél. : 01 40 43 23 80 - Fax : 01 40 43 23 90

www.fondationdelavenir.org

 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical



L'année 2010 a constitué une année importante pour la Fondation de l'Avenir et les fonds qu'elle abrite. Nous noterons l'augmentation significative des dons collectés (en consolidé) auprès du public de 12% et subventions issues des partenariats de 8% (+23% pour la Fondation de l'Avenir). Ceci traduit bien la confiance établie entre la Fondation et son environnement mutualiste. Ses mécènes sont des mutuelles et ses donateurs des adhérents mutualistes. Là est l'originalité de la Fondation et aujourd'hui sa réussite. Ses nouvelles ressources disponibles ont essentiellement été affectées aux missions sociales qui ont progressées de 13%. La situation bilancielle de la Fondation est elle saine et lui permet de porter le projet d'orientation qu'elle a adopté en novembre 2010. Le renouvellement de l'agrément du Comité de la Charte est par ailleurs un gage de transparence et de cohérence tant au niveau du fonctionnement de la Fondation, que de l'utilisation des ressources issues de la générosité du public.

Serge Brichet

Trésorier de la Fondation de l'Avenir
Président de la Mutuelle Générale de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie

SOMMAIRE

/// BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2010	P2-5
/// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)	P6-9
/// RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	P10-11
/// RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P12

/// RAPPORT FINANCIER

Une Fondation
qui rend des
comptes

Bilan et compte de résultat 2010

Ce commentaire ne saurait être exhaustif, il vient uniquement souligner des points spécifiques et exceptionnels de l'exercice 2009.

SITUATION FINANCIÈRE 2010

L'excédent net consolidé pour l'exercice s'élève à 152 k€, contre 664 k€ en 2009.

Il intègre le résultat de la fondation sous égide de la Fondation Paul Bennetot (excédent net 2010 de 57k€ contre 144 k€ en 2009) et celui de la Fondation pour la Formation Chirurgicale (5k€ en 2010 contre 59k€ en 2009). Ces fondations abritées, rattachées juridiquement à la Fondation de l'Avenir sont gérées en son sein de manière individualisée, et présentées de façon cumulée, dans les comptes de la Fondation de l'Avenir.

Les ressources d'exploitation globale s'élèvent à 4 240 k€, contre 3 781 k€ en 2009 soit une progression significative de plus de 12% par rapport à 2009, liée à un effet conjugué de l'augmentation des dons collectés auprès du public (11,72%), des legs encaissés (89,54%) et à l'augmentation des subventions institutionnelles (7,89%). Il est à noter que la Formation pour la Formation chirurgicale a reçu pour 40k€ de subvention publique.

Les dépenses d'exploitation sont passées de 3 771 k€ en 2009 à 4 037k€ en 2010 en raison d'une augmentation de l'activité des missions sociales. Le résultat d'exploitation ressort à 203 k€ en 2010 contre 10 k€ en 2009.

Le résultat financier 2010 présente un excédent de 468k€ contre 571 k€ en 2009, la remontée des positions boursières s'étant prolongée en 2010, on enregistre dans les comptes une reprise de la provision pour dépréciation des titres constituée initialement en 2008 (pour 63k€). Les dividendes versés par notre filiale IMM Recherche s'élèvent au titre de 2010, à 20k€ contre 16k€ en 2009

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 50 k€.

LES OPÉRATIONS COURANTES

Le bon résultat d'exploitation affiché est la traduction de l'augmentation générale des ressources sur presque tous les postes, à l'exception des revenus du fonds Avenir Partage ISR, en relative baisse.

Les dons issus de la générosité publique ont passé le cap historique pour la Fondation des 2 millions d'euros, pour atteindre 2 106k€. Cette progression est la combinaison de plusieurs facteurs : un rapprochement

avec de nouvelles mutuelles partenaires - une nouvelle mécanique de parrainage - l'optimisation des tests des années antérieures menés auprès des donateurs et des prospects - et enfin, une campagne de prospection de plus grande envergure (+13% par rapport en 2009). Les legs ont progressé sans que puisse se dégager une tendance : il convient de rappeler la fragilité de l'équilibre budgétaire lié à ce poste qui dépend directement de la générosité des testateurs et de sa nature non récurrente. La part des subventions est en augmentation d'environ 8% par rapport à 2009, les subventions résultant de l'activité des fondations abritées représentent 49% environ du total du poste.

Les dépenses courantes augmentent d'un peu plus de 7% par rapport à 2009.

La ligne « achat » diminue de près de 15,5%, suite à l'augmentation des délais de mise en œuvre des programmes de recherche médicale soutenus tributaires d'obtention d'autorisation administrative, alors que « les services extérieurs » liés au soutien des missions sociales affichent une hausse de 39% (incluant +57% au titre des missions sociales des fondations sous égide). L'alternance un exercice sur deux, de la réalisation d'un Congrès annuel (année impaire) et des Trophées de la Fondation de l'Avenir (année paire) influe directement sur le poste de charge d'exploitation à la ligne « autres charges ». (Le versement des prix Trophées/Chirurgiens impacte sur les charges de 125 k€ en 2010 et de 15k€ en 2009).

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le résultat financier 2010 affiche un excédent de 468k€ en 2010 contre 571k€ en 2009, dont 10k€ par la Fondation Paul Bennetot et dont 20k€ résultent du versement de dividendes 2009/2010 de notre filiale IMM Recherche SAS.

Afin de limiter les aléas du marché boursier, le Comité financier de la Fondation de l'Avenir poursuit une stratégie de gestion de placements prudents, recommandant une exposition de moins de 10% au risque de marché et s'orientant de manière significative vers des placements obligataires. La provision pour dépréciation de l'actif financier constituée en 2008 a été reprise pour 63k€ sur l'exercice, contre 271k€ en 2009.

LES OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 50 k€, résultant d'une part, d'un produit exceptionnel de 26k€ dont 20k€ sont constitués par une reprise de provision constituée en 2009, venant compenser le coût de la mise à jour informatique complémentaire (nécessité par notre déménagement) enregistré en charge exceptionnelle (15k€) et 6k€ relatif à des économies sur collectes antérieures à 2005 et d'autre part, à la constatation d'une charge exceptionnelle liée à une subvention provisionnée et non perçue de 61k€.

SITUATION BILANTIELLE 2010

À L'ACTIF

LES IMMOBILISATIONS

L'actif net des immobilisations s'élève à 706 k€. Sa principale composante est un ensemble immobilier (ferme destinée à la recherche et terrain correspondant) dont la valeur nette comptable au bilan au 31/12/2010 représente 585 k€, soit environ 89% du poste des immobilisations. Il est à noter que la Fondation de l'Avenir n'est pas propriétaire de son siège social.

LES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Leur montant net atteint 10 604 k€ en 2010, en tenant compte d'une dépréciation de 127k€ contre 10 167k€ en 2009, étant entendu que la part des VMP de l'activité Paul Bennetot représentant pour cet exercice 1 136k€ contre 1 511k€ en 2009.

Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels qui tendraient à la fragiliser.

AU PASSIF

SITUATION DÉTAILLÉE DU FONDS ASSOCIATIF ET DES AUTRES FONDS PROPRES

	FONDATION DE L'AVENIR	FONDATION PAUL BENNETOT	FONDATION POUR LA FORMATION CHIRURGICALE
FONDS STATUTAIRES	5 405 620 €	76 227 €	-
RÉSERVES LIBRES	2 422 297€	467 019€	58 825€
RÉSERVES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	220 430 €	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	90 562 €	56 874 €	4 835 €
TOTAL	8 138 909 €	600 120 €	63 660 €

Quatre grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- **les fonds statutaires** témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs.
- **les réserves libres issues de fonds privés**, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre d'une part, la production de revenus suffisants, compte tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres de la Fondation de l'Avenir et d'autre part, le développement de ses missions sociales. Il en est de même pour le fonds individualisé, la Fondation Paul Bennetot.
- **les réserves issues de la générosité publique**, ayant vocation à être utilisées à court terme ont été constituées en application des délibérations du Conseil d'Administration de 2004 à 2007 en vue de permettre le développement de nouveaux projets entrant dans le champ des missions sociales à partir des ressources provenant de la générosité publique.
- **Enfin, le résultat net de l'exercice** est mentionné avant son affectation aux divers postes des réserves.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation a été enregistrée suite à un litige devant le Conseil des Prud'hommes (30k€).

FONDS AFFECTÉS

Une ligne « **Fonds affectés sur dons collectés des exercices antérieurs** » enregistre à la clôture de l'exercice les fonds qui ont été initialement affectés au soutien de programmes de recherche médicale appliquée et qui ne seront pas employés à la fin de l'exercice en raison de l'arrêt définitif desdits programmes (suite à notification de cet arrêt par le directeur du projet aux Instances de la Fondation de l'Avenir). Ces fonds seront réaffectés au titre des années suivantes au soutien de nouveaux programmes de recherche médicale.

LES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance de 2010 correspondent au montant de la subvention d'exploitation versée au titre de 2011 à la Fondation Paul Bennetot, par son fondateur et à diverses subventions versées au titre de 2011 à la Fondation de l'Avenir pour la réalisation de ses missions sociales.

/// BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2010

Bilan au 31 décembre 2010

En euros

ACTIF	EXERCICE 2010			EXERCICE 2009	PASSIF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
	Valeur brute	Amort & Prov	Montant net				
ACTIF IMMOBILISÉ					Fonds associatifs FONDATION DE L'AVENIR		
					Fonds propres sans droit de reprise	5 405 620	5 359 434
					Réserves	2 624 727	2 227 046
					Résultat de l'exercice (excédent)	90 562	461 867
					sous Total Fonds propres Fondation de l'Avenir	8 138 909	8 048 347
Immobilisations incorporelles	19 648	19 532	116	0	Autres Fonds propres (Fondations Abrisées)		
Immobilisations corporelles	1 414 048	753 956	660 092	712 903	Autres fonds propres	602 071	399 652
Immobilisations financières	45 731	0	45 731	45 731	Résultat de l'exercice (excédent)	61 709	202 419
TOTAL I	1 479 428	773 488	705 940	758 634	sous Total Fonds propres Fondations Abrisées	663 779	602 070
					TOTAL I	8 802 689	8 650 418
ACTIF CIRCULANT					Prov pour risques et charges		
					TOTAL II	82 646	51 981
Créances clients	416 011		416 011	388 021	Fonds affectés		
Valeurs mobilières de placement	10 731 203	126 804	10 604 399	10 167 333	TOTAL III	2 310 239	1 842 207
Disponibilités :	933 161		933 161	349 298	Dettes	1 505 072	1 160 717
Disponib.gérées pour le compte de tiers :	220 985		220 985	179 684	Autres dettes gérées pour le compte de tiers	220 985	179 684
Charges constatées d'avance	41 134		41 134	42 036			
TOTAL II	12 342 495	126 804	12 215 691	11 126 372	TOTAL IV	1 726 057	1 340 400
TOTAL GÉNÉRAL	13 821 923	900 292	12 921 631	11 855 006	TOTAL GÉNÉRAL	12 921 631	11 885 006

Compte de résultat au 31 décembre 2010

	2010	2009		2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Produits de l'activité			Produits nets sur cessions de VMP	119 442,56	98 148,08
Autres produits d'exploitation	7 841,50	16 060,83	Revenus des VMP	266 508,08	249 770,65
Subv affectées - partenariat	1 505 666,80	1 395 530,00	Reprise de provision pour dépréciation des VMP	63 474,45	271 073,00
Subventions collectivités publiques	40 000,00		Autres produits financiers	20 000,00	16 000,00
Dons manuels affectés	2 106 773,95	1 886 296,86	TOTAL III	469 425,09	634 991,73
Revt Avenir Partage	249 378,17	254 579,68	CHARGES FINANCIERES		
Legs affectés	290 464,04	153 583,04	Dotations aux provisions financières		
Produits des manifestations			Charges nettes sur cessions de VMP	1 410,00	64 120,00
Transfert de charges d'exploitation	40 225,00	41 808,51	Autres charges financières		
Reprises sur provisions d'exploitation		33 109,00	2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	468 015,09	570 871,73
TOTAL I	4 240 349,46	3 780 967,92	3. RÉSULTAT COURANT (1+2)	670 970,52	580 399,99
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Achats	762 715,18	902 025,52	Sur opération d'exploitation	25 893,86	0,01
Location et charges	172 344,52	150 962,63	Sur cession d'éléments d'actifs		
Entretien	66 750,44	57 447,34	Reprises de provisions s/ charges exceptionnelles		
Assurances	2 300,22	2 059,40	TOTAL V	25 893,86	0,01
Documentation	8 875,08	4 935,14	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Personnel extérieur	42 713,82	50 787,99	Sur opération de gestion	76 561,48	59 227,17
Honoraires	66 713,82	94 406,48	Sur cession d'éléments d'actifs		1 905,85
Annonces, expositions	36 773,44	15 118,01	Dotations aux amort. et provisions exceptionnelles		
Transports, déplacements et réception	62 716,04	141 514,92	TOTAL VI	76 561,48	61 133,02
Affranchissements	343 843,63	305 780,73	4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-50 667,62	-61 133,01
Téléphone	4 703,35	6 011,36	Report des ressources non utilisées/dons et subventions reçus	860 715,31	1 011 748,28
Frais bancaires	7 985,62	6 879,94	Engagement à réaliser sur dons, legs et subventions affectés	- 1 328 747,43	- 866 729,61
Services extérieurs	1 158 022,17	884 537,95	5. ENGAGEMENTS	-468 032,12	145 018,67
Frais de personnel	1 051 672,56	1 023 500,99	6. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF		
Impôts et taxes	132,74	72,40			
Autres charges	165 000,00	55 000,00	7. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	152 270,78	664 285,65
Dotations aux amort. et provisions					
Sur immobilisations	53 466,85	70 398,86			
Sur créances douteuses					
Pour risques et charges d'exploitation à répartir	30 665,00				
TOTAL II	4 037 394,03	3 771 439,66			
1. RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	202 955,43	9 528,26			

/// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Commentaires sur le CER

Ce commentaire ne saurait être exhaustif, il vient uniquement souligner des points spécifiques et exceptionnels de l'exercice 2010.

MODE D'ÉTABLISSEMENT

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2010 a été établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations, issue de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée.

La présentation du CER rend compte en toute transparence de l'utilisation des fonds qui nous sont confiés. Son établissement tient compte de :

- **une réflexion sur les missions sociales** de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique - partenaires institutionnels - complémentarités des fondations abritées),
- **et l'élaboration de nouvelles règles d'affectations des frais** aux trois rubriques des emplois : missions sociales - frais de recherche de fonds - fonctionnement. L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité.

Les missions sociales de la Fondation de l'Avenir s'articulent autour de quatre axes :

1°/ **L'accompagnement des équipes de recherche médicale appliquée**

2°/ **l'aide à l'innovation dans les pratiques de soins**

3°/ **la mise en œuvre d'une veille prospective sur la recherche médicale appliquée et les pratiques de soins**

4°/ **une valorisation de l'avancée de la recherche et de l'évolution des pratiques de soins**

La Fondation de l'Avenir ne développe pas de communication institutionnelle. Elle privilégie à travers l'information médicale ou scientifique qu'elle transmet, sa fonction pédagogique aussi bien vis-à-vis de ses partenaires institutionnels que des donateurs :

- en les informant sur les progrès de la recherche médicale et la prise en charge des patients (rubrique 3)
- et en valorisant les projets qu'elle soutient (rubrique 3).

Cette diffusion de l'information nécessite une analyse fine des évolutions de la recherche médicale appliquée et des pratiques de soins, identifiée au poste veille et prospective (rubrique 4).

Les autres postes des emplois « frais de recherche de fonds et fonctionnement » n'ont pas été modifiés.

EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES MISSIONS SOCIALES

LES MISSIONS SOCIALES représentent 2 765k€ en 2010 contre 2 444k€ au 31/12/2009 et ont été financées pour 1 410k€ en 2010 de ressources provenant de la générosité publique (1 307k€ en 2009), soit environ 59% des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N.

1°/ **L'accompagnement des équipes de recherche médicale appliquée**

Enregistre les emplois de l'exercice affectés au soutien des programmes de recherche médicale appliquée et à leur suivi (1 062k€ en 2010), Ce montant comprend les frais de la coordination scientifique (frais de personnel et frais généraux) au prorata de l'activité. Environ 85% des emplois de ce poste ont été financés par la générosité publique.

2°/ **l'aide à l'innovation dans les pratiques de soins**

Comprend les charges affectées au soutien de l'innovation et développement en traumatologie-dépendance, objet exclusif du soutien de la fondation Paul BENNETOT, la Bourse de recherche clinique mutualiste et des études sur les pratiques innovantes. L'ensemble du poste s'élève à 584k€ en 2010. Ce poste a été entièrement financé par des fonds privés, plus particulièrement mutualistes.

3°/ **la mise en œuvre d'une veille prospective sur la recherche médicale appliquée et les pratiques de soins**

A été documentée pour la première fois en 2009. Cette veille et prospective a pris son essor en 2010 avec la réflexion engagée par la Fondation sur le modèle de développement et d'organisation des missions sociales. Ce poste représente un peu moins de 73k€ en 2010 financé à hauteur de 85% par la générosité publique.

4°/ **une valorisation de l'avancée de la recherche et de l'évolution des pratiques de soins**

Rend compte des emplois en matière de diffusion de l'information médicale ou scientifique, soit au travers de Congrès (Congrès « cham 2010 »), de Trophées (Trophées de la Fondation de l'Avenir en 2010), d'opérations thématiques (les Journées de l'Avenir - Campagne Urgence Cancer), soit au travers de publications à destination des donateurs et des partenaires de l'économie sociale. Cette rubrique représente 1 046k€ en 2010 et a été financée à environ 42% par la générosité publique.

EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

LES FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (702k€ en 2010 contre 724k€ en 2009) s'articulent autour de deux postes de frais de collecte de fonds :

- **Les frais d'appel aux dons** comprenant les coûts de fabrication et d'expédition de messages à destination des donateurs ou de prospects pour solliciter des dons,
- **Les frais de traitement des dons** incluant les coûts de gestion informatique de la base de données donateurs et le coût de traitement des dons reçus (saisie, remise à l'encaissement et gestion des reçus fiscaux).

Ils ont été financés à plus de 80% par les ressources collectées auprès du public.

LES FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVÉS représentent 46k€ et ont été entièrement financés par des fonds privés.

EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT 516k€ en 2010 contre 510k€ en 2009, couvrent les frais généraux (loyers et entretien, personnels et les charges variables, tels que honoraires et frais de missions) et intègrent les charges exceptionnelles de l'exercice liées à une perte sur subvention 2008 non perçue et à des frais informatiques complémentaires suite à notre déménagement en 2009. Ces frais sont financés par les revenus de la dotation et les fonds privés.

LES RESSOURCES

LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC sont constituées des dons et legs (2 397k€ en 2010 contre 2 040k€ en 2009), la variation du poste résulte essentiellement de l'augmentation des dons collectés auprès du public +11.7% entre 2009 et 2010 (contre +3.3% entre 2008 et 2009) portant le montant des dons à 2.107k€ contre 1 886k€ en 2009, mais aussi des legs encaissés, 290k€ en 2010 contre 153k€ en 2009.

LES AUTRES FONDS PRIVÉS s'élèvent à 1 506k€ en 2010 contre 1 396k€ en 2009. Ils enregistrent les subventions versées dans le cadre de partenariats avec notre environnement mutualiste affectées aux missions sociales de la Fondation. L'augmentation du poste, plus 7.8%, traduit notre souci permanent de développer nos liens avec l'environnement mutualiste par le développement de nouveaux partenariats et de fondations abritées.

LES AUTRES PRODUITS (765k€ en 2010 - 880 k€ en 2009) enregistrent les revenus des produits financiers (468k€ en 2010 - 571k€ en 2009), les revenus du fonds avenir partage lsr (249k€ en 2010 - 254 k€ en 2009) et les transferts de charge d'exploitation (48k€ en 2010 - 56k€ en 2009).

Le fonds éthique « **Avenir Partage ISR (Investissement socialement responsable)** » reste faiblement impacté par la crise financière de 2008. La baisse observée résulte du départ de souscripteurs institutionnels qui ont souhaité modifier leur soutien à la Fondation par un soutien en direct des missions sociales. Le principe de ce fonds réside dans la rétrocession annuelle, sous forme de dons, au profit de la Fondation de l'Avenir, de 2% de la valeur liquidative du fonds. Depuis 2009, ce fonds s'est ouvert aux souscripteurs particuliers et bénéficie du label Finansol.

ENGAGEMENTS À RÉALISER ET REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à des programmes définis dans les missions sociales (1 329k€ en 2010 contre 867k€ en 2009) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources provenant de la générosité du public ou des autres fonds privés, affectée à des programmes de recherche définis dans le cadre d'appel d'offres et qui conformément à leur égard, n'ont pas été encore utilisées en fin d'exercice (colonne des Emplois).

Les engagements ainsi provisionnés seront repris sur l'exercice suivant en comptes de produits « **report des ressources affectées aux missions sociales** » (861k€ en 2010 contre 1012 k€ en 2009) au rythme de leur réalisation (colonne des Ressources).

Ainsi au total sur l'exercice 2010, sur les 2 397k€ de ressources collectées auprès du public et les 220k€ de réserves issues de la générosité publique, 2 027k€ ont financé les missions sociales 2010, contre 1 852k€ en 2009.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.

LE MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées se sont élevés pour l'exercice 2010 à 375.324€, pour un effectif total* de 13 salariés au 31/12/2010, dont un contrat de professionnalisation.

*Par effectif total s'entend les salariés présents au 31/12/2010 et ceux dont le contrat est en cours à cette date.



/// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Compte d'Emploi des Ressources 2010

En Keuros

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N	
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
- Actions réalisées directement	2 765	sT1	1 410
- Versement à d'autres organismes agissant en France			
1.2 Réalisées à l'étranger	0		
- Actions réalisées directement			
- Versement à d'autres organismes agissant en France			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	702	sT2	563
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	46		
2.3 Chges liées à la rech. subv. et autres fonds publics	0		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	516	sT3	54
		$T_3 = sT1 + sT2 + sT3$	2 027
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 030		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	84		
III. ENGAGEMENTS À REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 329		
VI. EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	152		
V. TOTAL GÉNÉRAL	5 595		
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la 1 ^{ère} application du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5	
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à cpter de la 1 ^{ère} appl. du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5b	
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		$T_6 = T_3 + T_5 + T_{5b}$	2 027

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL		

RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
Report des ressources collectées auprès du public nonaffectées et non utilisées en début d'exercice		T1	220
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			
1.1 Dons et legs collectés			
- Dons manuels non affectés	2 107		
- Dons manuels affectés			
- Legs et autres libéralités non affectés	290	T2	2 397
- Legs et autres libéralités affectés			
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	1 506		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	40		
4. AUTRES PRODUITS	765		
I . TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 708		
II . REPRISES DE PROVISION	26		
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	861		
IV. VARIATIONS DES FONDS AFFECTÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tabl variation fond affectés)		T4	-370
V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
VI. TOTAL GÉNÉRAL	5 595	T2 + T4	2 027
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	2 027
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		T7	220
		T6 = T3 + T5 + T5b	
Missions sociales			
Frais de recherche de fonds			
Frais de fonctionnement et autres charges			
TOTAL			

/// RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Annexes

Les comptes de la Fondation de l'Avenir sont établis dans le respect des conventions comptables de base conformément à la Loi du 1er juillet 1901 et leur présentation répond plus spécifiquement aux obligations édictées **par l'arrêté au JO du 4 mai 1999** « portant homologation du règlement N°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations. »

Elles traduisent l'exigence de transparence financière des associations dans la sphère économique d'une part, dans l'exécution de missions d'intérêt public financées, en tout ou partie, sur fonds publics, d'autre part.

Par ailleurs, les comptes annuels 2010 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, la Fondation pour la Formation Chirurgicale, agréée en 2009 et de la Fondation Paul Bennetot, agréée en 2006.

Il est ici rappelé que ces fondations abritées, agréées par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée. Il est fait application des mêmes règles comptables et financières pour l'établissement des comptes de ces fondations. La Fondation Paul Bennetot est une fondation avec dotation de 76 k€. La Fondation pour la Formation Chirurgicale est une fondation sans dotation.

Il est à noter que le Conseil d'Administration de la Fondation de l'Avenir a approuvé lors de sa séance du 1^{er} février 2011, la décision du Comité de gestion de la Fondation pour la Formation Chirurgicale du 4 novembre 2010 relative à la dissolution de celle-ci au 31/12/2010 et à la dévolution du boni de liquidation à la Fondation de l'Avenir, à charge pour elle de l'affecter à la réalisation de projets en lien avec la formation chirurgicale.

Vu l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du Conseil National de la comptabilité relatif à l'élaboration du compte d'Emploi annuel des ressources et conformément à l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, la présentation du compte d'Emploi des ressources répond depuis 2009 aux nouvelles exigences d'établissement et de présentation du nouveau règlement et constitue une modification majeure dans la présentation des comptes de la Fondation de l'Avenir. L'objectif de cette réforme est d'apporter plus de transparence dans le suivi des ressources provenant de la générosité publique. La Fondation de l'Avenir a entrepris un important travail de réflexion sur la définition des différents types de ressources et sur leur affectation dans le Compte d'Emploi des ressources. La présentation de ce tableau répond ainsi aux recommandations du Comité de la Charte dont la Fondation de l'Avenir a reçu l'agrément.

Comme les années précédentes, les méthodes d'enregistrement suivantes ont été appliquées :

Au passif du bilan

- la qualification des fonds propres en « **fonds associatifs** » « Fondation de l'Avenir » pour permettre le suivi et l'identification des fonds de la Fondation de l'Avenir
- et « autres fonds propres » pour permettre le suivi et l'identification des fonds que la Fondation gère pour les comptes des structures abritées,
- la qualification des provisions pour risques et charges d'exploitation des programmes de recherche en « **fonds affectés** ». Ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées à des projets définis provenant de la générosité du public et, qui conformément aux engagements pris à leur égard, n'ont pas été encore utilisés. Les fonds affectés constitués au 31.12.2009 ont quant à eux, été repris sur l'exercice 2010 en produits du compte de résultat au rythme de la réalisation sur 2010 des engagements provisionnés en 2009. Des engagements antérieurs sur des programmes de recherche non réalisables au 31/12/2010 ont été enregistrés dans un compte de fonds affectés sur dons collectés des exercices antérieurs, ils seront utilisés prioritairement pour le soutien de projets de recherche des années suivantes.

Au compte de résultat

- L'affectation des **legs en produits d'exploitation**, et l'enregistrement en compte de charges d'un « **engagement à réaliser sur legs affectés** » pour tout ou partie des legs non employés, par la contrepartie d'un compte de passif « fonds affectés sur legs ». Au titre de l'exercice 2010, la totalité des legs encaissés (290k€) a été portée en engagement à réaliser sur exercices ultérieurs. Les legs encaissés sur l'exercice 2009 (153 k€) et enregistrés en fonds affectés au 31.12.2009 ont été imputés en 2010 à la réalisation de 7 programmes de recherche externes soutenus par la Fondation de l'Avenir (cf. CA du 6 juillet 2010)
- Le même schéma de comptabilisation des legs est appliqué aux **subventions affectées**.

Par ailleurs, afin de mieux traduire les spécificités de la Fondation de l'Avenir, les principes suivants ont été appliqués :

- Les opérations de collecte et d'emploi des dons sont enregistrées sur la base de leur encaissement et de leur décaissement. Cependant, les dons datés d'avant la clôture mais reçus après celle-ci, sont provisionnés sur l'exercice, dans la mesure où ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Cette méthode offre en outre l'avantage de faire coïncider la comptabilité, les reçus fiscaux et la volonté du donateur. Cependant, concernant les dons en espèces, seuls ceux reçus avant la clôture sont enregistrés sur l'exercice.

- Le bilan est présenté par référence à la méthode des coûts historiques :

- **les titres de valeurs mobilières de placement** sont valorisés en cours d'exercice selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré. En application du principe de prudence, une provision pour dépréciation est enregistrée dès que la valeur du marché (valeur boursière) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille. Le montant de cette dépréciation est de 127 k€ au 31.12.2010. Ces titres de placement font en majeure partie l'objet de mandat de gestion auprès d'un organisme financier.

- Les **immobilisations incorporelles** enregistrent l'acquisition de logiciels acquis.

- Les **immobilisations corporelles**. En application du règlement CRC N°2002-10 et CRC N°2002-06 sur les amortissements et les dépréciations d'actifs et leur évaluation, applicable rétroactivement au 1^{er} janvier 2005, la Fondation de l'Avenir a appliqué la méthode des composants pour l'ensemble de ses immobilisations. Cette méthode a eu une incidence particulière sur le poste « Ferme/Animalerie de Bligny ». La Fondation a opté pour l'application de la méthode prospective, à savoir, *les composants ont été identifiés par réallocation d'une fraction de la valeur nette comptable de l'immobilisation évaluée au 31/12/2004, les composants étant alors amortis sur la durée résiduelle d'utilisation qui leur est propre.*

La Ferme de Bligny figure au Bilan de l'exercice 2010 évaluée de la façon suivante :

Affectation selon la méthode des composants :

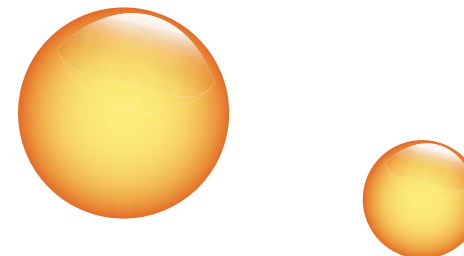
	VNC au 31/12/2004	Durée d'amortissement	DOTATIONS 2010	VNC au 31/12/2010
GROS-ŒUVRE	343 845,82 €	55 ans	6 251,90 €	306 334,58 €
FAÇADE, ÉTANCHÉITÉ	125 034,74 €	25 ans	5 001,43 €	95 026,30 €
ÉQUIPEMENTS	93 776,14 €	15 ans	6 251,78 €	56 265,50 €
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	62 517,42 €	5 ans	0 €	0,00 €
TOTAL	625 174,23 €	-	17 505,11 €	457 626,38 €

Les autres immobilisations corporelles ont été amorties selon les règles suivantes :

LINÉAIRE	Installations et agencements	sur 10 ans
	A l'exception de : Aménagements spécifiques du laboratoire Jourdan	sur 20 ans
	Matériel et outillage (laboratoire)	sur 5 ans
	Matériel de bureau	sur 5 ans
	Matériel de bureau Jourdan	sur 4 ans
	Mobilier de bureau	sur 10 ans
	Matériel de transport	sur 5 ans
DÉGRESSIF	Matériel médico-chirurgical	sur 5 ans
	Matériel informatique	sur 3 ans
MÉTHODE DES COMPOSANTS	Ferme de Bligny	

- **Les immobilisations financières** correspondent à une prise de participation de la Fondation de l'Avenir au GIP Ecole Montsouris (42 685,72 euros) et une prise de participation à l'IMM Recherche (3 000 euros).

- **Des provisions pour risques et charges** de 52 k€ enregistrent le maintien au 31/12/2010 de la provision pour risques enregistrée en 2006 relative au montant des loyers dus par la filiale DIES, dont la Fondation s'est portée caution (obligation d'ordre contractuel).



/// RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG
KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation de l'Avenir
Siège social : 255, rue de Vaugirard - 75719 Paris cedex 15

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Fondation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à direction et conseil de surveillance inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30280107 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social : KPMG S.A. 1, rue de la Paix 75002 Paris

KPMG

*Fondation de l'Avenir
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2011*

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les règles appliquées pour l'établissement du compte d'emploi des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 22 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Isabelle Goalec
Associée

IG 11 2 8 - Exercice clos le 31 décembre 2010

3

255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15

Tél. : 01 40 43 23 80 - Fax : 01 40 43 23 90

www.fondationdelavenir.org